

---

**Assemblée réunie**    **Conseil municipal de Saint Genix-les-Villages**

---

**Date réunion**        **8 avril 2021**

---

**Organisée par**        **Le Maire**

---

**Participants**

PARAVY Jean-Claude  
KREBS Jean-Marie  
REVEL Daniel  
CORMIER Philippe  
PICARD Marie-France  
DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre  
BARBIN Régine  
PUGNOT Bertrand  
MOREL-BIRON Odile  
MESTRALLET Nadège  
COUDURIER Françoise  
LABBAY Catherine  
GROS Gilbert  
BUHAGIAR Annie  
DELABEYE Thierry  
COUTURIER Annick  
MARECHAL Céline  
COMTE Estelle  
GUICHERD Nicolas

---

**Pouvoirs**                PITAVAL Cyril, pouvoir à KREBS Jean-Marie

---

**Absents/excusés**

PULLIAT Lucie  
KIJEK Muriel  
ROUX Floriane  
JARRET Benoît  
CORDIER Alain  
FRIOT Pierre-Yves

---

**Diffusion**                **Le conseil municipal, le site**

---

**Prochaine réunion**    **26 avril 2021**

---

i

---

<b>Rédacteur :</b>	<b>Jean-Claude PARAVY</b>
--------------------	---------------------------

## Plan :

<b>1. Ordre du jour .....</b>	<b>2</b>
1.1 Lecture des délibérations de la séance précédente .....	3
1.2 Compte administratif 2020 et compte de gestion 2020 .....	3
1.2.1 Compte administratif 2020.....	3
1.2.2 Compte de gestion 2020 .....	3
1.2.3 Affectation du résultat .....	3
1.3 Budget primitif 2021 .....	4
1.4 Vote des taux de fiscalité locale 2021 .....	5
1.5 Demandes de subventions auprès de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département .....	5
1.6 Répartition des frais de fonctionnement des gymnases et de la classe ULIS .....	6
1.6.1 Frais de fonctionnement des gymnases.....	6
1.6.2 Frais de fonctionnement de la classe ULIS .....	6
1.7 Travaux en cours ou programmés .....	6
1.7.1 Travaux communaux.....	6
1.7.2 Travaux sous maîtrise d'ouvrage CCVG, SIEGA et SIAEP et autres.....	6
1.8 Instauration des I.H.T.S.....	7
1.9 Approbation du règlement intérieur de REZO LIRE .....	7
1.10 Garantir d'un emprunt OPAC pour la réhabilitation de l'immeuble « Soleil couchant » .....	7
1.11 Compte rendu des actes pris par le Maire par délégation du conseil municipal.....	7
1.12 Autres dossiers des communes déléguées .....	7
1.12.1 Grésin : Mise à disposition d'immobilisations au profit du SIEGA et du S.I.A.E.P. du Thiers .....	8
<b>2. Compte-rendu des Commissions .....</b>	<b>8</b>
2.1 Affaires scolaires ( <i>Marie-France PICARD</i> ).....	8
2.2 Travaux et Prévention des Risques ( <i>Jean-Pierre DREVET</i> ).....	8
2.3 Réunion Sécurité et vidéosurveillance ( <i>Jean-Marie KREBS</i> ).....	8
2.4 Vie associative et Culture ( <i>Jean-Marie KREBS</i> ).....	8
2.5 Finances ( <i>Odile MOREL-BIRON</i> ) .....	8
<b>3. Actualités intercommunales .....</b>	<b>8</b>
3.1 Communauté de communes Val Guiers (CCVG).....	8
3.1.1 Compétence Mobilité .....	9
3.1.2 Contrat Petite Ville de Demain.....	10
3.2 Syndicat mixte de l'Avant Pays Savoyard (SMAPS) .....	10
3.3 Syndicats intercommunaux .....	10
3.3.1 SICTOM .....	10
3.3.2 SHR .....	10
<b>4. Questions diverses .....</b>	<b>10</b>
4.1 Calendrier.....	10

## 1. Ordre du jour

Lecture des délibérations de la séance précédente  
 Compte administratif 2020 et compte de gestion 2020  
 Affectation des résultats  
 Budget primitif 2021  
 Vote des taux de fiscalité locale  
 Demandes de subventions auprès de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département  
 Répartition des frais de fonctionnement des gymnases et de la classe ULIS  
 Travaux en cours ou programmés : Gymnase, Parking  
 Travaux en cours sous maîtrise d'ouvrage C.C. Val Guiers, SIEGA, SIAEP  
 Instauration des I.H.T.S.  
 Approbation du règlement intérieur de REZO LIRE  
 Garantir d'un emprunt OPAC pour la réhabilitation de l'immeuble « Soleil couchant »  
 Compte rendu des actes pris par le Maire par délégation du conseil municipal  
 Autres dossiers des communes déléguées :  
 Grésin : Mise à disposition d'immobilisations au profit du SIEGA et du S.I.A.E.P. du Thiers  
 Compte rendu des commissions municipales  
 Compte rendu des réunions intercommunales  
 Questions diverses

## **1.1 LECTURE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE PRECEDENTE**

(pour mémoire)

## **1.2 COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET COMPTE DE GESTION 2020**

### **1.2.1 Compte administratif 2020**

Le compte administratif retrace l'exécution du budget. Celui de 2020 est particulier puisque cette année est loin d'être une année « comme les autres », en raison principalement de la crise sanitaire qui a perturbé l'exécution de certaines dépenses ou recettes et du décalage de la mise en place du nouveau conseil élu en mars. Il s'agit par ailleurs de la deuxième année d'une exécution budgétaire consolidée dans le cadre de la commune nouvelle.

Section de fonctionnement :

Globalement, les dépenses ont été en-dessous de ce qui était attendu (-200 000 € par rapport à 2019) :

- quelques dépenses supplémentaires par rapport aux prévisions : certaines fournitures (masques, plexiglas...), les produits d'entretien et de désinfection, les horaires des personnels non titulaires et heures supplémentaires (cantines et écoles)

- d'autres dépenses se sont trouvées réduites : pas de cantine de mars à mai, entretien des véhicules et bâtiments moins utilisés, peu de fêtes et cérémonies, pas de subvention d'équilibre au CCAS, personnel parti en retraite...

Les recettes ont été à peu près équivalentes aux prévisions et en baisse par rapport à 2019 : fiscalité peu affectée, moins de facturation cantines, moins de coupes de bois, un peu moins de recettes domaniales, mais des apports avec l'aide du Département pour les dépenses COVID et le dispositif 2S2C.

Du coup on observe un excédent record de fonctionnement.

Section d'investissement :

En dépenses, un haut rythme de facturations liées à la MDA et surtout au chantier du gymnase et une baisse des dépenses financières (fin de rachat EPFL).

En recettes, un haut niveau des encaissements liés au gymnase : mobilisation de l'emprunt, subventions, FCTVA.

D'où un excédent exceptionnel mais beaucoup de dépenses reportées en « restes à réaliser ».

Globalement, les deux sections sont excédentaires, ce qui est inhabituel, et les reports permettront de dégager des marges de manœuvres pour 2021.

Au terme de son exposé, le maire se retire pour permettre le vote du conseil sur son exécution du budget.

Le compte administratif est adopté

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

### **1.2.2 Compte de gestion 2020**

Le compte de gestion est l'équivalent du compte administratif, mais vu du point de vue du comptable.

Il est donc établi par la receveuse municipale et son contenu correspond bien au compte administratif vu du point de vue de l'ordonnateur.

Le conseil adopte ce compte de gestion

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

### **1.2.3 Affectation du résultat**

Les résultats de l'exercice ont été présentés avec le compte administratif, il faut acter maintenant les reports : notamment après couverture du besoin de financement des importants restes à réaliser, le report disponible en report en fonctionnement est de 277 286 €

Délibération :  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : unanimité

### **1.3 BUDGET PRIMITIF 2021**

Le budget primitif pour 2021 a été préparé en Commission des Finances du 1er avril 2020 dont les conclusions sont présentées par l'Adjointe aux Finances et le Maire.

Avant d'entrer dans le détail du projet de budget, il est rappelé que la loi demande dorénavant qu'à l'occasion de l'examen du budget, soit communiqué au conseil municipal un état des indemnités perçues par ses membres élus. L'état 2020 est présenté.

Rappel de quelques éléments de cadrage de l'exercice budgétaire :  
Les dotations

Les dotations de l'Etat sont un poste important des ressources de notre commune. Elles remplacent parfois d'anciens impôts et servent à compenser et à stabiliser le budget. La Dotation Globale de Fonctionnement répartie en plusieurs type de dotations, est présentée sous forme de graphique qui montre la diminution continue pendant 5 ans puis l'effet de la garantie accordée aux communes nouvelles, qui est respectée. Elle évolue très peu cette année.

La fiscalité

Pour rappel, lors de la création de la commune nouvelle, la convergence des taux a été opérée en une seule fois, les taux des communes de Grésin et Saint Maurice de Rotherens étant ramenés au niveau de ceux de Saint Genix sur Guiers. Conformément à l'engagement de modération fiscale pris, est proposé un maintien des taux pour 2021.

Concrètement, la Taxe d'Habitation sur les résidences principales a disparu des recettes locales, compensée par un transfert des taxes foncières du Département. Cette compensation étant inférieure pour la commune à la taxe d'habitation perdue, un coefficient correcteur est appliqué, calculé à 1,012223, qui produit 9 579 € de versement. S'agissant de la taxe foncière sur les propriétés bâties, il faut ajouter 11,03 de taux transféré du Département.

L'endettement.

Présentation d'un tableau montrant les annuités supportées avec distinction par commune historique et intégrant la quote-part du SIVU du Mont Tournier, l'annuité de la MSP (maison de santé) supportée par les loyers perçus et les annuités relatives au projet du Gymnase (1ère année pleine en 2021).

Préconisation : ne pas avoir recours à un nouvel emprunt avant 2022 date à laquelle nous repasserons sous la barre des 200 000 € d'annuités réelles.

Le budget général pour 2021 :

Section de Fonctionnement

Les évaluations budgétaires correspondent généralement à une reconduction en Euros courants, avec quelques évolutions particulières : ajustement en baisse quand la réalisation est inférieure sans lien avec le COVID, quelques déplacements de crédits dans la nomenclature, augmentation continue des lignes d'honoraires et maintenances.

Les dépenses de personnels restent à un haut niveau, avec les heures complémentaires ou supplémentaires liées aux conditions sanitaires, l'application de la prime précarité, le maintien d'un poste d'agent technique en cas de remplacement et d'un recouvrement possible lors d'un recrutement à intervenir, enfin un GVT de 2 %.

Les incertitudes se lèvent progressivement : dotations et compensations sont connues, seul le FPIC est estimé prudemment à + 5% de contribution. Les contributions aux syndicats ne sont pas encore toutes connues et les subventions sont reconduites, sauf pour l'école privée pour laquelle le forfait de fonctionnement est revu en forte hausse liée à l'obligation scolaire ramenée à 3 ans.

Les dépenses imprévues sont proposées cette année à 4 % des dépenses abondables, contre 7,5 % maximum, pour dégager des marges de manœuvre.

Un excédent est ainsi dégagé pour financer l'investissement.

Section d'investissement.

Son volume est lié aux importants « restes à réaliser », tant en dépenses qu'en recettes, de l'opération gymnase. Les recettes d'investissement comprennent, outre les restes à réaliser des subventions, un haut niveau de FCTVA et la recette domaniale de la vente du terrain des Fontaines.

Compte tenu des marges de manœuvre ainsi dégagées, les décisions possibles en investissement sont examinées à l'occasion du programme des opérations d'investissement.

Ce programme est examiné en détail ; les principales opérations retenues sont :

Les restes à réaliser concernant principalement les cimetières, les matériels des services, l'équipement des écoles, l'éclairage public, le PLU, la MDA, et surtout les projets de Parking du centre, de l'aire de jeu de St Maurice, du clocher de Grésin et du second gymnase.

La marge de manœuvre dégagée permet de programmer pour cette année : un programme de réfection de voiries (Côte Envers, Bachelin, Grenon...), de modernisation des matériels des services techniques, l'engagement de la rénovation et de l'accessibilité de l'école élémentaire, la poursuite de la modernisation de l'éclairage public, la réfection de bouches à incendie, des aménagements liés au camping et aux jeux de boule, enfin une enveloppe pour engager diagnostics, études et aménagements pour la sécurité dans la commune (bords du Guiers, passages piétonniers, vitesses des entrées de ville, vidéoprotection...) ainsi que le lancement du contrat « Petite Ville de Demain ».

Ce volet du programme des opérations est discuté et plusieurs suggestions émises viendront nourrir la commission des travaux.

Au terme de ces discussions, le budget primitif pour 2019 est adopté.

La section de fonctionnement s'équilibre à 2 546 592 € et la section d'investissements à 3 206 977 €, compte tenu des reports.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

#### **1.4 VOTE DES TAUX DE FISCALITE LOCALE 2021**

Les taux proposés lors de l'examen du budget doivent faire l'objet d'un vote spécifique :

La reconduction des taux ci-après est proposée :

(plus de Taxe d'Habitation à voter)

Taxe Foncière (bâti) 20,95 %, correspondant à 9,92 (ancien tx communal)+11,03 (ancien tx départemental)

Taxe Foncière (non bâti) 50,26 %

Le Conseil adopte ces taux

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

#### **1.5 DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DE L'EUROPE, DE L'ÉTAT, DE LA REGION ET DU DEPARTEMENT**

Plusieurs projets du programme d'investissement qui vient d'être arrêté sont susceptibles d'être subventionnés et les dossiers doivent être adressés parfois sans tarder (avant le 15 avril).

Les propositions de la commission des Finances sont :

Contrat Ambition Région : confirmation accessibilité et rénovation école élémentaire

DETR/DSIL : Accessibilité école et Eclairage Public

FDEC : Route de Côte Envers (tourisme)

Département autre : Poteaux Incendie

Jeunesse & Sport : Terrain de Boules

Il est proposé de décider de ces demandes.

Le conseil adopte les délibérations correspondant à ces demandes.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

## **1.6 REPARTITION DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GYMNASES ET DE LA CLASSE ULIS**

### **1.6.1 Frais de fonctionnement des gymnases**

La commune assure l'entretien et le fonctionnement du gymnase qui sert principalement aux élèves du Collège, venant de nombreuses communes autres.

Ces frais de fonctionnement font l'objet d'une répartition au prorata du nombre d'élèves et d'une demande de participation aux communes de l'ancien Syndicat du collège émettrices d'élèves.

Le calcul pour cette année reprend les coûts fixes mais applique une réduction des coûts de personnels pour tenir compte que le gymnase a été fermé une partie de l'année et n'a pas alors nécessité d'entretien.

Le coût à récupérer s'établit à 43.16 € par élève

Depuis plusieurs années, avec les cours d'EPS déportés sur le gymnase d'Aoste, les participations sont regroupées et portées par la commune de St Genix qui reverse à Aoste sa part.

Le Conseil arrête le tableau de répartition des dépenses à récupérer.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

### **1.6.2 Frais de fonctionnement de la classe ULIS**

L'école élémentaire « Les Couleurs du Guiers » comporte une classe « ULIS » dont les élèves proviennent de diverses communes autres que St Genix.

Pour demander aux communes ayant un élève dans la classe ULIS de St Genix de participer aux frais de fonctionnement, il convient d'arrêter un coût moyen par élève, calculé à partir des dépenses de fonctionnement et du coût des intervenants scolaires.

Ce point est renvoyé à une prochaine séance, afin de permettre à la commission d'examiner les tableaux de calcul correspondant.

## **1.7 TRAVAUX EN COURS OU PROGRAMMES**

### **1.7.1 Travaux communaux**

- Les travaux du gymnase avancent toujours régulièrement :

L'ancien gymnase (avec sol neuf) et la salle Dolto sont prêts à rouvrir dès que les conditions sanitaires le permettront, avec une paire de vestiaires possibles.

La chape du nouveau gymnase finit de sécher, avant pose prochaine de son revêtement.

Les travaux de construction de la seconde phase (vestiaires, chaufferie, club house ...) avancent bien (murs montés).

- Les travaux de réfection du clocher de Grésin démarrent normalement dans une semaine.

### **1.7.2 Travaux sous maîtrise d'ouvrage CCVG, SIEGA et SIAEP et autres**

- Pour les Marmousets, les travaux de la seconde tranche (rénovation du rez-de-chaussée de la partie existante) se poursuivent : les démolitions, le désamiantage et la reprise des descentes d'eau pluviale ont occasionné des interventions sur l'étage refait à neuf par la commune dont on attend la remise en état. La grue rue Neuve oblige à repousser les piétons sur le trottoir d'en face et à limiter le stationnement.

- Pour le Club ADO, le chantier est toujours stoppé, les mesures demandées par l'expert d'une assurance montreraient que la structure ne bouge plus.

- Pour la réfection des réseaux et branchements rue du Faubourg et rues adjacentes, les travaux sont terminés routes de Côte Envers et de Rochefort. Ils se poursuivent actuellement Chemin de la Bartoule. Les chaussées libérées n'ont pas été nettoyées dans le cadre du chantier.

- Pour la station d'épuration, les travaux avancent bien : la mise en place des équipements se poursuit, ainsi que les remblaiements autour. La grue a été enlevée.

- Les travaux de réfection du réseau d'assainissement rue du Rhône sont quasiment terminés pour la section jusqu'aux HLM. Il ne reste que le déversoir d'orage à terminer et fermer avec le raccordement à la conduite vers la station d'épuration. La reprise des réseaux au-delà vers le Rhône est renvoyée à plusieurs mois.

- Le déploiement de la fibre optique vient de connaître un nouveau contretemps : suite au rachat de Covage, les sous-traitances ont été redistribuées : St Genix ne relève plus d'Eiffage, avec lequel nous étions en contact, mais de Constructel, qui réalise déjà le réseau sur la Chautagne et Yenne.

### **1.8 INSTAURATION DES I.H.T.S.**

Le Conseil avait déjà abordé la question de l'institution d'un régime d'Indemnités pour Travaux Supplémentaires (IFTH) afin de pouvoir payer les heures nécessaires au service pour des personnels déjà à plein temps. Le Comité Technique du Centre de Gestion a émis un avis favorable qui permet de délibérer définitivement pour instituer ce régime.

*Délibération :*  
*Contre : 0*  
*Abstention : 0*  
*Pour : unanimité*

### **1.9 APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE REZO LIRE**

La commune adhère à REZO LIRE pour sa bibliothèque. Afin d'harmoniser les pratiques, un règlement intérieur a été rédigé pour fixer les règles communes au réseau. Son évolution concerne essentiellement la tarification. Le Conseil adopte ce règlement intérieur commun.

*Délibération :*  
*Contre : 0*  
*Abstention : 0*  
*Pour : unanimité*

### **1.10 GARANTIR D'UN EMPRUNT OPAC POUR LA REHABILITATION DE L'IMMEUBLE « SOLEIL COUCHANT »**

L'OPAC de la Savoie réhabilite l'immeuble du « Soleil Couchant » à la Forêt, pour améliorer notamment ses performances thermiques et énergétiques. La déclaration de travaux a été faite et le chantier a été engagé, il concerne 16 logements.

Le Conseil municipal avait déjà été amené à délibérer sur une garantie d'emprunt en décembre 2019, pour un coût des travaux estimé à 744 000 €, mais la convention correspondante n'a pas été signée. Finalement, l'OPAC a obtenu un prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) de 628 000 €. La CDC exige une garantie d'emprunt des collectivités territoriales. La commune est sollicitée pour couvrir la moitié de cette garantie, l'autre moitié étant couverte par le Département de la Savoie. Après échanges sur les travaux concernés, le Conseil accorde cette garantie d'emprunt (cf. modèle de délibération de la CDC).

*Délibération :*  
*Contre : 0*  
*Abstention : 2*  
*Pour : 18*

### **1.11 COMPTE RENDU DES ACTES PRIS PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Signature d'avenants aux marchés d'extension et réhabilitation des installations sportives :  
Passage d'un dallage de l'entreprise CDI à l'entreprise Perrouse, modification de traçages au sol

### **1.12 AUTRES DOSSIERS DES COMMUNES DELEGUEES**

### **1.12.1 Grésin : Mise à disposition d'immobilisations au profit du SIEGA et du S.I.A.E.P. du Thiers**

Il s'agit de régulariser des écritures patrimoniales correspondant à des immobilisations relevant du SIEGA et du SIAEP du Thiers à Grésin.

Le Conseil est invité à autoriser le maire à signer le procès-verbal correspondant.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

## **2. Compte-rendu des Commissions**

### **2.1 AFFAIRES SCOLAIRES (MARIE-FRANCE PICARD)**

La Commission s'est réunie le 8 mars.

Elle a abordé l'évolution des tarifs de cantine, les conditions actuelles des cantines compte tenu des protocoles sanitaires et de la qualité des repas avec la cuisine centrale.

Côté COVID, trois cas détectés ont occasionné la fermeture de trois classes, puis un dépistage de masse dans les deux écoles publiques, sans nouveau cas signalé. La mesure nationale de fermeture des écoles cette semaine a nécessité la mise en place de classes à St Genix pour les enfants des personnels prioritaires.

### **2.2 TRAVAUX ET PREVENTION DES RISQUES (JEAN-PIERRE DREVET)**

La commission s'est réunie le 15 mars, pour aborder les différents projets 2021.

Elle s'est rendue le 30 mars route de Yenne, à la rencontre des habitants excédés par les conditions de circulation sur cette voie pour examiner les premières mesures à prendre.

### **2.3 REUNION SECURITE ET VIDEOSURVEILLANCE (JEAN-MARIE KREBS)**

Une réunion spécifique suite à la rencontre avec les référents Gendarmerie s'est tenue le 27 mars pour définir les équipements publics et axes prioritaires pour le diagnostic à effectuer.

### **2.4 VIE ASSOCIATIVE ET CULTURE (JEAN-MARIE KREBS)**

La Commission s'est réunie le 31 mars pour arrêter un calendrier avec les Associations en cas de retour à une situation plus normale. La réunion avec les Associations est programmée pour le 16 juin.

### **2.5 FINANCES (ODILE MOREL-BIRON)**

La Commission s'est réunie le 1<sup>er</sup> avril à St Maurice. Cf. **Points 1.2 à 1.5 de l'OJ.**

## **3. Actualités intercommunales**

### **3.1 COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS (CCVG)**

Bureau Communautaire du 09/03/2021

- 1- Eventuels arbitrages financiers en vue du vote du Budget primitif le 30/03/2021
- 2- Taux de la taxe Ordures ménagères 2021
- 3- Produit attendu de la Taxe GEMAPI 2021
- 4- Subventions 2021 aux associations et organismes
- 5- Petite ville de demain : périmètre, recrutement d'un Chef de projet, rencontre avec la CC VDD, ...
- 6- Compétence mobilité : prise ou non de la compétence
- 7- La Poste/MSAP : avenant n° 2 au contrat Maîtrise d'œuvre
- 8- Les Marmousets : demande d'avenant au contrat de Maîtrise d'œuvre.
- 9- Crassier de St Béron (ancien terrain Rio Tinto) : projet de l'Université Gustave EIFFEL
- 10- Bâtiment ORMA informatique à Belmont-Tramonet
- 11- Renouvellement des contrats d'assurance et Assistance à Maîtrise d'ouvrage
- 12- Ressources humaines : modification du tableau des emplois



13- Mandatement du CdG 73 renouvellement convention de participation prévoyance

Commission Petite Enfance/Enfance Jeunesse du 10/03/2021

- Orientations budgétaires 2021
- Définitions des thèmes des sous-commissions et inscriptions des membres

Commission Transports et Mobilité du 23/03/2021

Discussion sur la compétence mobilité et compte-rendu des différentes réunions entre la Région, l'Etat et les CC de l'APS

Conseil Communautaire du 30/03/2021

- 1- Subventions d'équilibre, subvention d'équipement, participation, avances remboursables du Budget Principal aux Budgets annexes
- 2- Subvention d'équilibre au Budget Principal du CIAS Val Guiers
- 3- Vote des taux d'imposition des Taxes directes locales pour 2021
- 4- Vote du taux de la Taxe des ordures ménagères pour 2021
- 5- Vote du produit attendu de la Taxe GEMAPI 2021
- 6- Subvention 2021 aux associations et organismes
- 7- Cotisations 2021 au Syndicat Mixte de l'APS
- 8- Vote du Budget principal et des 15 Budgets annexes 2021
- 9- Compétence mobilité
- 10- Renouvellement des contrats d'assurance : consultation des assureurs
- 11- ZAE La Girondière à St Béron : demande d'une subvention DETR
- 12- Infrastructures d'accueil et services Porte d'entrée ViaRhôna :
  - Approbation du programme d'actions
  - Lancement de la mission de Maîtrise d'oeuvre
  - Demande d'une subvention DETR et DSIL
- 13- Convention de partenariat 2021/2023 avec le dispositif « Prévention de la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence des Savoie (SEAS)
- 14- Convention de partenariat 2021 avec la MLJ (Mission Locale Jeunes)
- 15- Actions de sensibilisation aux enjeux environnementaux : demande d'une subvention LEADER
- 16- Mandatement du CDG73 renouvellement convention de participation prévoyance
- 17- Modification du tableau des emplois
- 18- Recrutement d'un chef de projet « Petite ville de demain » pour le secteur de St Genix les Villages

Commission Culture du 7/04/2021

- Présentation des dispositifs en matière de culture sur le territoire de la CC Val Guiers
- Premier partage sur nos attentes en matière de culture sur le territoire

Bureau Communautaire du 13/04/2021

Ordre du jour à définir

Conseil Communautaire du 27/04/2021

Ordre du jour à définir

Commission Développement Economique du 3/05/2021

Ordre du jour à définir

### **3.1.1 Compétence Mobilité**

Le Conseil Communautaire n'a finalement pas pris la compétence mobilité comme la loi le permettait. Cette compétence revient donc à la Région, avec laquelle une convention doit être passée, afin de pouvoir y mettre les projets à développer sur le territoire.

### **3.1.2 Contrat Petite Ville de Demain**

Le contrat Petite Ville de Demain déjà évoqué en Conseil commence à se préciser : il repose sur un binôme Commune/Communauté de Communes et s'articule avec les autres contrats retenus (les deux Pont).

L'étape actuelle d'avancement porte sur deux aspects :

- Le recrutement d'un Chef de projet pour la mise en œuvre concrète : subventionné à 75 %, ce recrutement est porté par le CCVG.
- La signature d'une convention d'adhésion, définissant les actions à mener dans les 18 mois pour élaborer une ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) avec les différents volets.

Le contenu du projet de convention est à rédiger pour St Genix, avant délibération d'approbation, pour une signature en mai.

Un calendrier est arrêté avec une séance possible du conseil le 26 avril.

Sans attendre, des volets progressent : étude Habitat, diagnostic économique en cours...

### **3.2 SYNDICAT MIXTE DE L'AVANT PAYS SAVOYARD (SMAPS)**

Le Conseil Syndical s'est réuni le 16 mars, essentiellement pour adopter son budget pour 2021.

Le re-confinement a suspendu les réunions d'avancement de certains projets, comme l'étude Habitat.

### **3.3 SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**

Sur les travaux, cf. **point § 1.7.2** de l'OJ

#### **3.3.1 SICTOM**

Les réunions se multiplient pour préparer le regroupement des Syndicats existants : pour nous fusion Morestel, Guiers et partie du SMND. Horizon 1-1-2022.

#### **3.3.2 SHR**

Le syndicat du Haut organise des réunions sur la prévention du risque inondations avec simulation d'exercice, et sur l'abaissement du niveau du Rhône amont pour l'entretien des retenues.

Il a été saisi du problème de l'érosion par le Truison sur le bas-côté de la Route de la Plaine.

## **4. Questions diverses**

### **4.1 CALENDRIER**

Prochain Conseil :

**Judi 26 avril 2021 à 20h**

Séance levée à 23 h